MAI 2023

Saint-Just-de-Bretenières

JOYEUSE FÊTE DES MÈRES

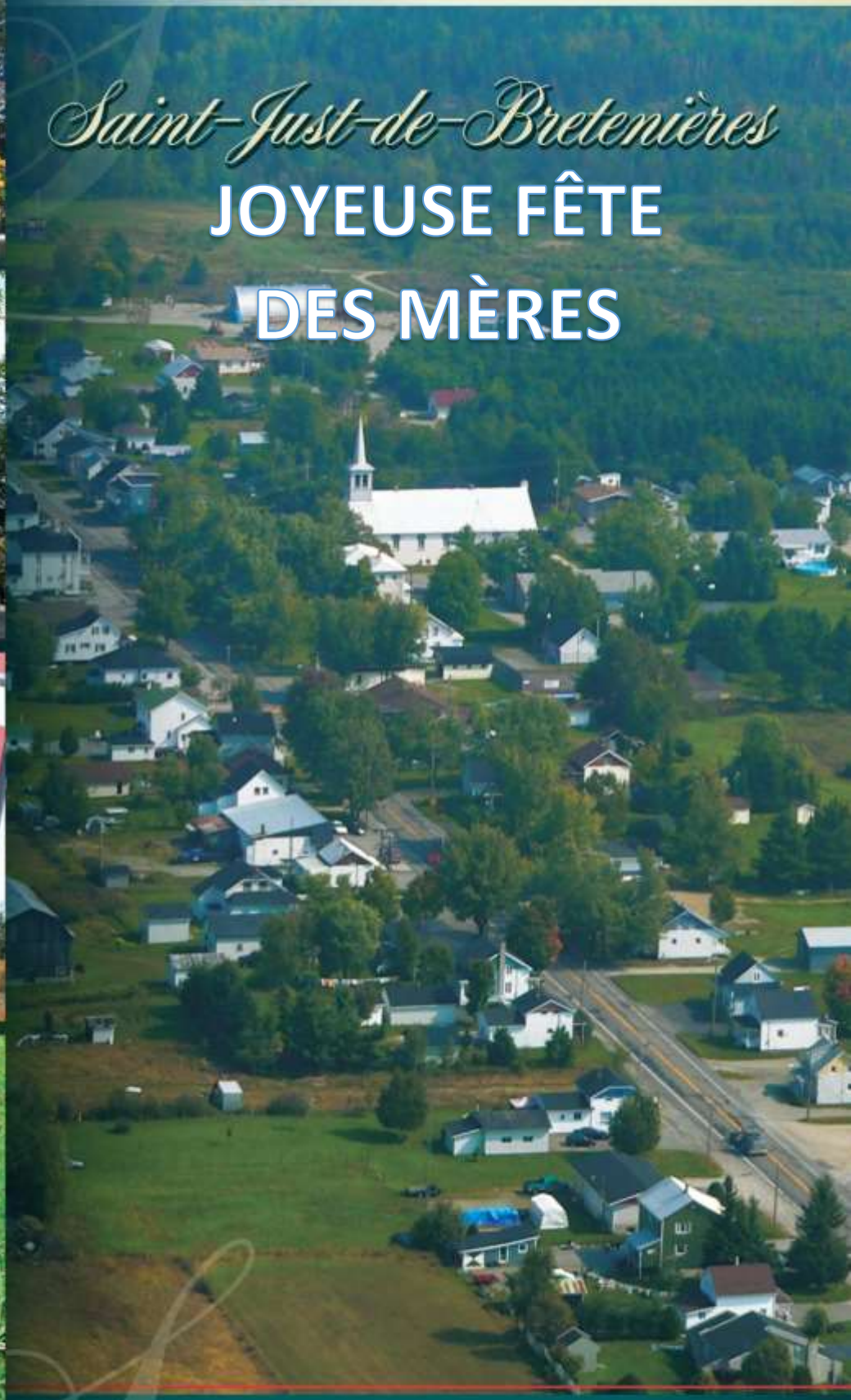

La Sarracénie

Fleur emblème de la Municipalité

Le mot du Maire…

Cher justois, justoise

Je profite de l'occasion pour vous suggérer d'utiliser le programme « achats locaux » que nous avons mis sur pied pour inciter les citoyens de Saint-Just à utiliser les services de notre épicerie « Marché JR Inc. ».

Comment vous le savez ce programme a 4 fonctions c'est-à-dire :

- ✓ *Réduction de vos taxes municipales,*
- ✓ *Baisse de votre facture d'épicerie,*
- ✓ *Réduction de votre consommation d'essence et des Gaz à effet de serre*
- ✓ *Aide à maintenir notre épicerie dans notre municipalité.*

Vous comprendrez qu'une épicerie est d'une très grande importance dans un village.

Maintenant, je vais vous rappeler en quoi consiste le programme.
Notre municipalité a accepté de rembourser 10% des achats que les citoyens de Saint-Just ont effectués chez le Marché JR Inc. Ce remboursement sera effectué sur toute facture de 100$ et plus, excluant les cigarettes, les boissons alcoolisées et la loterie. Cette entente prendra fin lorsque le remboursement de 5000$ sera atteint ou la période d'un an soit le 24 février 2024.

Cette entente pourra être reconduite sous réserve d'un consentement mutuel des partis.

Le printemps est arrivé, profitez des belles journées!

Donald Gilbert, Maire

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
LUNDI, LE 01 MAI 2023, 19H:00

* Prenez note que l'ordre du jour qui vous est présenté dans chacune des éditions du journal local, n'est pas statique et que des points peuvent s'ajouter ou être retirés lors de l'assemblée.

1- Ouverture de la session
2- Lecture et Adoption de l'ordre du jour.
3- Adoption des procès-verbaux
4- Affaires découlant des procès-verbaux
5- Correspondance
6- Acceptation des comptes
7- Rapport du Directeur du service incendie
8- Rapport de l'Officier municipal et de son Adjoint
9- Rapport des Conseillers en charge de différents dossiers
10- Budget 2023 – Projets du service de la voirie
11- Budget 2023 – Projets d'embellissement de la Municipalité
12- Budget 2023 – Projets des services des loisirs, d'aqueduc et d'égout.
13- Projet – construction de logement
14- Renouvellement du prêt au montant de 648 500$
15- Projet patinoire
16- Projet Agri Esprit bâtiment de l'OTJ
17- Communiqué dans les journaux – Un bon coup
18- Varia
-
-
19- Période de questions
20- Levée de l'assemblée

Josée Poulin, Directrice générale

Pour nos Aînés de St-Just…

Le Club de l'Âge d'Or vous invite…
Souper dansant

DIMANCHE LE 21 MAI 2023

À compter de 15 h :00 à la salle municipale de St-Just.
Musique : Charles et Diane

Prix : 15,00$
Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue à tous!

Informations : Colette Poulin, Présidente : 418-244-3544
Ginette Toulouse, Secrétaire Trésorière : 418-244-3703

Aux membres du Club de l'Âge D'Or…

VOUS ÊTES INVITÉS, JEUDI LE 25 MAI 2023
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JUST

Nous débuterons par un souper à 17h:30 qui sera suivi de notre assemblée.
Merci de votre participation.

Ginette 418-244-3703

Les amis de l'entraide

PROCHAIN REPAS

Le 09 MAI 2023
PRIX DU REPAS :5.00$

Si vous voulez vous joindre à nous,
donnez votre nom au plus tard le dimanche à :

Marie-Paule Bolduc: 418-244-3887 Colette Poulin : 418-244-3544
Ginette Fortier: 418-244-3703 Hélène Labrie : 418-244-3652

Les Affaires municipales…

FOYERS EXTERIEURS - RÉGLEMENTATION

Sur toute l'étendue du territoire de la municipalité, la construction d'un foyer extérieur non intégré à la cheminée du bâtiment principal doit respecter les normes suivantes :

1) Un espace minimal de deux (2) mètres est laissé libre entre le foyer et les lignes latérales ou arrière du terrain sur lequel il est situé;
2) Un espace minimal de cinq (5) mètres est laissé libre entre le foyer et tout bâtiment.

Pour toutes questions relativement à cet article tiré de notre réglementation d'urbanisme, vous êtes priés de joindre l'inspectrice municipale, au 244-3637 poste 0 et quelqu'un vous dirigera vers Mme Lili Tanguay.

VOUS VENDEZ VOTRE PROPRIÉTÉ?
DITES-LE-NOUS!

Vous avez un terrain, maisons, entreprises commerciales et forestières ou autre à **VENDRE OU À LOUER**. Vous pouvez adresser une demande de publication afin de faire paraitre votre annonce sur le site internet de la municipalité.

Tenez-vous informé, vous pouvez nous joindre par téléphone au 418-244-3637, par courriel info@saintjustdebretenieres.com ou directement à notre bureau, sur les heures d'ouverture, au 205 rue principale. Aidez-nous également à maintenir ces informations à jour, en nous avisant dès que possible de la vente ou de la location de votre propriété.

C'est un service gratuit que la municipalité vous offre, n'hésitez pas à vous en prévaloir.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

Le beau temps étant parmi nous, plusieurs personnes ont la bonne habitude de prendre des marches avec leur chien.

Cependant, en pratiquant cette activité n'oubliez pas aussi d'apporter des sacs pour amasser les petits cadeaux (excrément) qu'il pourrait laisser lors de la promenade. Certains citoyens nous ont fait remarquer qu'il y a des excréments d'animaux sur la propriété publique (trottoir, bordure de terrain privé, etc.). De même certains d'entre vous nous avez indiqué que leur poteau de boîte à malle, leur bac roulant ou le tronc de leur arbre étaient souvent arrosés par l'urine des chiens en promenade. Nous prions les propriétaires qui se baladent avec leur chien de porter une attention particulière pour éviter que cela ne se produise.

Par souci de garder notre milieu propre, nous demandons aux propriétaires de chien de respecter le règlement municipal concernant les animaux, qui stipule ce qui suit : « tout propriétaire possesseur ou gardien doit enlever les excréments sur la propriété publique afin d'éviter les odeurs nauséabondes.» N'oubliez pas ce règlement afin que cela ne se produise à nouveau.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle afin de faire en sorte que le respect des autres soit prioritaire dans notre collectivité.

Une bibliothèque près de chez vous…

Pour vous, une bibliothèque, accessible à tous et sans coût pour l'usager !
Sur place, des livres pour tous les goûts et une « section jeunesse » composée de livres au goût du jour.

Voici les nouveautés et suggestions du mois de mai 2023

TITRE	AUTEUR	GENRE
Sur les routes du tabac T. 02	France Lorrain	Roman québecois
La Violoniste d'Auschwitz	Ellie Midwood	Roman
Au premier regard	Lisa Gardner	Roman policier
100% nature confidence	Marthe Laverdière	Biographie
Les Dragouilles	Karine Gottot	Bande dessinée
Lucky Luke la guérison des Dalton	Morris Goscinny	Bande dessinée
Pour les enfants, plusieurs belles suggestions de livres !		

Bonne lecture ! Josée et Jacinthe

Voici les dates d'ouverture pour le mois de mai 2023

JOUR	DATES
MARDI – APRÈS-MIDI	2 -16 et 30 mai 2023 de 14h :00 à 15h :00
MERCREDI – SOIR	10 et 24 mai 2023 de 18h :30 à 19h :15

Le Cercle des Fermières de St-Just…

Réunion du 13 avril 2023

Nous avons procédé à la lecture du procès-verbal de la réunion du 8 mars.

Nous étions 10 personnes présentes. Merci de votre présence

Nous avons souligné la journée de la secrétaire, merci à Colette Poulin pour son travail qui est très apprécié.

La carte de membre est payable au mois de mai.

Les tirages :

Pour les travaux: Claire Blanchette **Pour l'artisane**: Bernadette Tanguay

Présence: Lise Soucy et Colette Poulin

Nous ferons un souper pour la Fête des Mères à 17 hrs au Local des Fermières.

La prochaine réunion sera le 10 mai à 19 hrs au local des Fermières situé au sous-sol du 250 Principale.

Invitation à toutes celles qui seraient intéressées à devenir membre du Cercle des Fermières.

Prendre les informations auprès de: Bernadette Tanguay : 418-244-3267, Présidente

TROUSSE DE NALOXONE

Les travailleurs de rue de la Maison des jeunes de Montmagny ont distribué dans nos municipalités des trousses de naloxone.

Ce produit est un remède temporaire contre les surdoses d'opioïdes. Une surdose d'opioïdes se produit lorsque vous prenez une dose supérieure à ce que votre corps peut supporter. Parmi les signes et les symptômes d'une surdose figurent les suivants :

- Respiration lente, irrégulière ou aucune respiration
- Rythme cardiaque lent ou aucun pouls
- Peau pâle et moite
- Somnolence extrême
- Perte de conscience ou incapacité de se lever
- Micropupilles (très petites)
- Hypotension (pression artérielle anormalement basse)
- Hypoxie (manque d'oxygène pouvant causer des lésions cérébrales, un arrêt cardiaque et la mort).

Nous souhaitons vous informer qu'on dispose de ces trousses à nos bureaux, à la salle municipale et dans les 3 véhicules du service incendie.

La Sûreté du Québec vous informe…

ARNAQUE BANCAIRE

Le fraudeur convainc une victime de lui « prêter son compte bancaire » pour effectuer une ou des transactions en échange d'une compensation financière. Le fraudeur peut initier un contact avec la victime en personne, par téléphone ou sur les médias sociaux afin d'obtenir frauduleusement les renseignements personnels (par exemple, numéro de carte bancaire, mots de passe, NIP) ou les cartes de guichet.

Les fraudeurs miroitent souvent la possibilité de gagner un montant d'argent très facilement et sans risque ou créent un sentiment d'urgence dans leurs demandes de renseignements personnels.

COMMENT SE PROTÉGER?

- Ne prêtez jamais votre compte bancaire contre un montant d'argent.
- Ne prêtez jamais votre carte de guichet.
- Vérifiez vos relevés de compte bancaire et de carte de crédit afin d'identifier toute irrégularité.
- Ne divulguez jamais vos informations bancaires (NIP).

Votre service incendie vous informe…

Votre service de sécurité incendie souhaite souligner la Semaine de la sécurité. Cette année, elle se tient du 7 au 13 mai 2023

La Semaine de la sécurité civile est une initiative de sensibilisation nationale qui a lieu chaque année, depuis 1996. Il s'agit d'un événement collaboratif entrepris par des organismes provinciaux et territoriaux de gestion des urgences, dans le cadre duquel des activités sont organisées à l'échelle locale, de concert avec Sécurité publique Canada et ses partenaires.

La Semaine de la sécurité civile incite les Canadiens à prendre trois mesures toutes simples afin qu'ils soient mieux préparés à faire face à divers types d'urgence, à savoir :

- Connaître les risques
- Préparer un plan d'urgence
- Avoir une trousse d'urgence
-

Plus d'informations : https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/rsrcs/ep-wk/tlkt-fr.aspx

BONNE SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE !

****

Quoi faire en cas de panne du réseau téléphonique

Le 08 janvier 2019, sur tout le territoire de la Municipalité, une panne majeure du réseau téléphonique a duré tout près de cinq heures. Conséquemment, aucun téléphone et cellulaire ne fonctionnaient, il était donc impossible pour la population de rejoindre le 911.

Soucieux d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens personnels, nous vous avisons que si cela se reproduit, le service de protection des incendies de St-Just a établi une procédure de façon à rejoindre les services d'urgence, soit l`ambulance, la police ou les pompiers.

Il s'agira de vous rendre à la caserne où quatre pompiers de garde seront en mesure de vous aider. En effet, comme les camions du service incendie sont muni de radio relié directement à la Centrale d'urgence 9-1-1, nous pourrons placer l'appel pour vous.

Prévention des incendies
Permis de brûlage

Nous tenons à vous rappeler que : «Toute personne qui désire faire un feu pour détruire , notamment , du foin sec, paille, herbes, amoncellement de bois, broussailles, branchages, arbres ou arbustes ou plantes, tronc d'arbres, abattis ou autres bois, etc. doit au préalable obtenir un permis de la municipalité. Vous devez également obtenir un permis pour tout genre de feu en plein air (feu de joie, feu de camp).

Soyez avisés que même en ayant un permis de brûlage, le détenteur qui perd la maîtrise de son feu sera tenu responsable des déboursés et autres dommages originant du feu ainsi allumé. De là l'importance de disposer à proximité d'un moyen pour l'éteindre rapidement, ce moyen pouvant être notamment un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif pour le contrôle, la non propagation et l'extinction du feu.

Les Affaires municipales…

Aux usagers du réseau d'aqueduc

Veuillez prendre note qu'à partir du **1er mai 2023**, il est possible que nous procédions au drainage des bornes-fontaines.

Comme vous le savez, il a été établi, par règlement, que le **MERCREDI DE 13H00 À 16H30** est la journée de la semaine où la Municipalité peut effectuer le drainage des bornes-fontaines, si elle le juge opportun.

Nous vous suggérons de ne pas effectuer de lessive durant cette période.

Proposez vos photos!

Chaque mois, une nouvelle photo de Saint-Just est publiée en couverture de notre page Facebook

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos plus belles photos qui représentent notre municipalité, les citoyens et leur quotidien, les évènements marquants, les activités ou simplement un coucher de soleil, etc.
Bref, envoyez-nous vos plus belles photos accompagnées d'une courte description, par courriel à : info@saintjustdebretenieres.com ou directement sur notre page Facebook.

Note : En soumettant une photo, l'auteur consent à céder ses droits à la municipalité pour toute publication. Les photos montrant des enfants de moins de 18 ans nécessitent l'autorisation écrite des parents (ou tuteur), sauf si ces photos sont publiées par les parents (ou tuteur) eux-mêmes.

Pour plus de détails,
contactez-nous par courriel ou par téléphone : 418-244-3637 Poste 1

MRC de Montmagny
CLD COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Présence du CLD

MAI 2023

www.cldmontmagny.com 5000$ Offert aux travailleurs manufacturiers admissibles. Informez-vous! CLD

Un agent pourra se rendre à Saint-Just-de-Bretenières sur rendez-vous.
Pour obtenir plus d'information ou prendre un rendez-vous,
vous pouvez contacter le CLD de la MRC de Montmagny.
Pour le développement économique, joindre Mme Martine Leullier Poste 240
Tél. : 418-248-5985 Télec. :418-248-9334
Courriel : cld@montmagny.com

The Wild Palominos

Souper-soirée avec lancement d'album

13 mai 2023

Souper-soirée 18 h adulte 25$, enfant 15$
Souper 18 h adulte 20$ enfant 10$
Soirée 20 h adulte 10$, enfant 5$

Boeuf bourguignon pour la fête des mères

MRC de Montmagny

Réservation obligtoire avant le 1er mai 418 245-3419

Les affaires Municipales…

TRAITEMENT DE SURFACE DANS LE RANG ST-ISIDORE

CONSERVONS NOS ACQUIS EN BON ÉTAT

La Municipalité a procédé à des travaux de traitement de surface dans le rang St-Isidore. Nous invitons les usagers de cette route à respecter la vitesse permise de 70 km/heure et à éviter de détériorer la chaussée prématurément en zigzaguant sur la chaussée. Également, il est interdit aux propriétaires de machineries forestières ou autres types de machineries que dans le cas où ils débarquent leur machinerie dans l'emprise de la route, ils doivent s'assurer de ne pas détériorer la route. À ce titre, on vous suggère de reculer votre transporteur dans l'entrée privée de votre client, de même d'y débarquer votre machinerie. À défaut, avant de débarquer votre machinerie, appliquer un « tapis » ou autre surface sur la route pour ne pas l'abîmer. Toute personne qui abîmera la chaussée sera tenue responsable et devra acquitter les frais de réparation en découlant.

Nous vous remercions de votre collaboration à conserver nos acquis en bon état. Les résidents du secteur sont très heureux que ces travaux aient été réalisés et gageons qu'ils n'hésiteront pas à dénoncer les contrevenants.

LE PANIER BLEU

Le Panier Bleu naît d'une initiative d'abord développée en réaction à la crise pandémique, en 2020. L'objectif est, durant cette période difficile, de venir rapidement en aide aux marchands du Québec, en encourageant la population à favoriser l'achat de proximité.

Le Panier Bleu est maintenant une place de marché dédiée aux entreprises locales. Il s'agit d'une plateforme transactionnelle faite sur mesure par et pour des gens d'ici, et qui rendra l'action de choisir des marchands québécois plus facile et accessible.

Travaillons ensemble à développer l'économie du Québec!

Aujourd'hui, choisissons les marchands québécois!

Une place de marché dédiée à faire rouler l'économie du Québec

Des seuils de livraison gratuite modulables, pour mieux s'adapter à la réalité de nos marchands

Une expérience de vente et d'achat en ligne, créée spécifiquement pour les gens d'ici

https://www.lepanierbleu.ca/

LES TRUCS ET CONSEILS DE FABIEN

L'eau, la neige et la glace provenant de votre résidence ne doit pas se retrouver sur le terrain de votre voisin. Pour plus de détails, consultez la Code civil du Québec à l'article 983.

Besoin d'aide dans une situation conflictuelle? Contactez-nous!
Communiaction.ca 581-671-1370 info@communiaction.ca

Chambre des notaires

CommUNI-Action
Prévention-règlement des conflits

SOLUTIONS MÉDIATION CITOYENNE

JUSTICE ALTERNATIVE ET MÉDIATION

par Action Jeunesse Côte-Sud

Une idée originale de :

C.a.R.e.
Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - L'ISLET

- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559 1 877 337-9559
lecare.ca

Les Affaires municipales…

Participation souhaitée de tous à l'embellissement de notre municipalité

Nous vous invitons, résidents, commerçants et industriels de Saint-Just à participer à l'effort collectif qui est fait pour embellir notre milieu.

Année après année, sans relâche, la Municipalité s'embellit, nous retrouvons des aménagements floraux un peu partout sur le territoire. Soulignons le travail remarquable des membres du Comité d'embellissement composé de Mesdames Diane Bertrand, France Bertrand et Suzanne Boutin qui ont mis à contribution leurs connaissances des fleurs et leur imagination pour concevoir des aménagements de nos différents lieux publics, tous aussi beaux les uns que les autres.

Ajoutons que vivre en collectivité implique un souci de chacun d'entre nous de respecter son entourage. Comme Municipalité, nous ne voulons pas utiliser de façon agressive notre réglementation. Au contraire, nous espérons arriver à une entente par la sensibilisation et le bon sens. Il est déplorable que l'apparence de certaines bâtisses soit laissée à l'abandon, que d'aucun bâtiment nécessite depuis plusieurs années un revêtement extérieur et que la propreté d'un terrain laisse à désirer. Nous vous invitons à jeter un regard sur l'allure de votre propriété et à en tirer vos propres conclusions. Si possible, les propriétaires de boisés doivent retirer les débris d'arbres tombés et même déracinés aux abords des routes. Une réflexion s'impose, nous comptons sur chacun d'entre vous pour y songer de façon responsable.

Vous comprendrez ici que la Municipalité désire que des efforts soient déployés en vue de faire de notre milieu, un environnement où il fait bon vivre, dans le respect de la réglementation municipale en vigueur et des propriétaires voisins.

Merci à l'avance pour votre apport, participons tous à l'embellissement de notre milieu de vie !

Prêt d'équipements de la municipalité

La Municipalité est souvent sollicitée pour le prêt de ses équipements. On parle ici de prêt de chaises, de tables, de pompe, de gratte, de compacteur, pour ne nommer que ceux-là. En considération du fait que ces équipements ont été acquis pour desservir toute la population de Saint-Just et non une personne en particulier et que le prêt d'équipements peut occasionner des injustices et des bris assumés par la suite par toute la population, il a été convenu que la Municipalité n'autorisera pas le prêt de ses équipements à autrui.

Prendre note qu'ici, on ne s'interroge pas sur une demande que pourrait nous adresser un organisme. Ledit organisme devra cependant nous transmettre sa demande et celle-ci sera regardée par le Conseil municipal.

Nous vous remercions de votre compréhension.

POUR LE BIEN-ÊTRE DES AÎNÉS !

Informez-vous gratuitement sur des sujets clés pour votre bien-être avec l'AQDR Montmagny-L'Islet

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) du secteur Montmagny-L'Islet organise une série de conférences gratuites en mai 2023 pour sensibiliser les aînés et leur entourage à des sujets essentiels.

Le jeudi 4 mai, Me Olivier Pelletier, notaire, soulignera lors de sa conférence, l'importance du testament et du mandat de protection, prodiguant ainsi aux participants des conseils éclairés sur la planification successorale et la protection de leurs intérêts personnels et familiaux en cas d'incapacité. Celle-ci aura lieu au restaurant L'Éveil à L'Islet ; déjeuner à 9 h, conférence à 10 h.

Le mardi 9 mai, Antoine Chiletti, directeur du service de transport de la MRC L'Islet, animera une conférence sur le thème du transport collectif et adapté, visant à informer les participants des options de transport disponibles et à les sensibiliser aux enjeux de mobilité dans leur communauté. La rencontre aura lieu au restaurant Chez Réjean à Saint-Pamphile ; déjeuner à 9 h, conférence à 10 h.

Le jeudi 11 mai, la présentation offerte par Jean-Alexandre Raby, intervenant social de l'organisme Parkinson Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, permettra d'acquérir de plus amples connaissances sur les symptômes, les traitements et les méthodes pour mieux vivre avec la maladie de Parkinson. Les services offerts par l'organisme y seront également présentés. La conférence aura lieu au restaurant Lafontaine à Montmagny ; déjeuner à 9 h, conférence à 10 h.

Le mardi 23 mai, Stéphanie Dubé de l'organisme les nouveaux sentiers de la MRC L'Islet présentera une conférence-atelier sur la zoothérapie afin de découvrir comment les animaux peuvent aider à améliorer la santé et le bien-être des êtres humains. La conférence se tiendra au restaurant Chez Réjean à Saint-Pamphile ; déjeuner à 9 h, conférence à 10 h.

Le jeudi 25 mai, Mélanie Paquet, agente de liaison au Curateur public du Québec, proposera une présentation durant laquelle les participants pourront découvrir comment on peut apporter un soutien légal à un proche grâce à la mesure d'assistance; les participants pourront également explorer les outils disponibles pour accompagner la personne avec bienveillance. La conférence se tiendra au restaurant Lafontaine à Montmagny ; déjeuner à 9 h, conférence à 10 h.

Ces conférences sont ouvertes à tous. Elles visent à offrir des informations adaptées aux aînés et à leurs proches. Les participants pourront poser des questions et échanger avec les conférenciers sur les sujets abordés. L'AQDR encourage les personnes intéressées à assister à ces conférences à partager l'information avec leur entourage. Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible en contactant l'AQDR.

Pour réserver et obtenir plus d'informations sur ces conférences, veuillez contacter l'AQDR Montmagny-L'Islet en composant le **418-247-0033** ou bien en écrivant à l'adresse courriel suivante : **aqdrlislet@globetrotter.net**

Les Affaires municipales…

PROPRETÉ DE NOS BACS D'ORDURES ET DE RECYCLAGE

Durant la belle saison, nous vous recommandons de laver régulièrement vos bacs. Une fois que la collecte est effectuée et que votre bac est vide, nous vous suggérons de le remplir à moitié d'eau en y ajoutant de l'eau de javel.

Laissez l'eau de javel faire son travail de désinfection pendant quelques heures, videz-le et faites-le sécher à l'air libre. En procédant ainsi, vous éviterez les mauvaises odeurs et la prolifération des mouches domestiques.

BACS RESERVÉS À L'USAGE EXCLUSIF DE LA MUNICIPALITÉ ET DES RÉSIDENTS SAISONNIERS

Depuis quelques temps nous remarquons que des gens déposent des « monstres ménagers », tel que divan, toile de piscine, matériaux de construction, peinture etc… en arrière de l'édifice municipal.

Nous tenons à aviser toute la population que nul ne peut déposer ses déchets dans la nature ni à un lieu non autorisé. D'autant plus lorsque lesdits bacs débordent et que des articles sont accumulés au sol.

Les bacs à l'arrière de l'édifice municipal sont réservés à l'usage exclusif de la Municipalité et des résidents saisonniers pour des résidus domestiques et recyclables.

Merci à l'avance de votre collaboration.

SERVICE DE VIDANGE DES ROULOTTES / FOSSES SEPTIQUES

Savez-vous que depuis 2016, vous pouvez vidanger la fosse septique de votre roulotte à Saint-Just, sans frais, à l'arrière de l'édifice municipal du 250 rue Principale, côté est. Une signalisation a été installée pour vous indiquer la station de vidange des eaux usées.

Très pratique pour les amateurs de VR (véhicule récréatif), la Municipalité vous invite à utiliser ce service.

Protégeons notre environnement en déversant nos eaux usées dans des endroits autorisés.

Bonne saison estivale !

Usagers du transport adapté

TCA vous souhaite la bienvenue!

Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny (TCA) offre maintenant le service de transport adapté pour toutes les personnes admises dans la MRC de Montmagny. Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous offrir un transport et un accompagnement humain de très grande qualité!

Voici vos trois chauffeurs : Gérald (Papy), Guy et Bruno.
Ils sont heureux et fiers de vous accueillir à bord de leur autobus!

Au fil des jours et des semaines, nous apprendrons à mieux vous connaître et à encore mieux vous servir. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour toute information ou encore pour nous partager vos besoins et commentaires au **418 248-0445**.

Avec TCA, vous avez votre chauffeur : laissez-vous conduire confortablement et en toute sécurité!

Mayabassim (appelez-le Maya) prendra vos réservations et répondra à vos questions avec plaisir et bonne humeur! **N'hésitez pas à l'appeler au 418 248-0445!**

6, rue St-Jean-Baptiste Est
Bureau 143
Montmagny (Québec) G5V 1J7
www.tcamontmagny.ca

TCA
TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ DE LA MRC DE MONTMAGNY

La Fabrique vous informe…

Horaire des messes de mai 2023

5 mai	**Vendredi**	**13 h**	**Saint-Just**	**Villa des Sages**
5 mai	Vendredi	14 h	Saint-Fabien	Habitations Panet
7 mai	Dimanche	10 h 30	Lac-Frontière	L'Ôtel (église)
11 mai	**Jeudi**	**9 h**	**Saint-Just**	**Chapelet (sous-sol l'église)**
14 mai	Dimanche	10 h 30	Sainte-Lucie	À l'église
17 mai	**Mercredi**	**13 h**	**Saint-Just**	**Heure d'adoration (sous-sol l'église)**
21 mai	**Dimanche**	**10 h 30**	**Saint-Just**	**À l'église**
25 mai	Jeudi	14 h	Saint-Fabien	CHSLD
28 mai	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église

**Horaire sujet à changement…Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial **

Remerciements

Un grand merci à messieurs : Jacques Turgeon, Jean-Pierre Caron, Adélard Pelletier et François Chabot pour avoir effectué bénévolement le déneigement de l'entrée de la fabrique et le perron de l'église tout l'hiver. Merci pour votre grande générosité

Tournoi de balle molle AMICAL, samedi le 17 juin 2023, au profit de la Fabrique de St-Just-de-Bretenières

- Inscription 150$ par équipe **(8 équipes maximum!)Premier arrivé, premier inscrit.** Date limite pour vous inscrire : 3 juin 2023
- 10 joueurs par équipe qui comprend : **2 filles minimum** et s'assurer d'avoir sur votre liste **2 à 3 joueurs remplaçants**
- Il est très important qu'il y ait **UN SEUL JOUEUR DE LIGUE PAR ÉQUIPE**, SINON ELLE SERA REFUSÉE!

- **Entrée gratuite**
- Disponibles sur place : boissons alcoolisées, Hot-dogs, Hamburgers, chips, liqueurs etc.
- Jeux gonflables
- Bourses (par équipe) : 1ère place : 250$, 2e place : 150$
- Les équipes sont chargées de se procurer toutes les pièces d'équipements nécessaires à leur participation au tournoi.

Pour infos ou vous inscrire : **Stéphanie Labrie-Fortin** : 418 291-3758

Josée Turgeon : 418 244-3487 ou 418 241-3119

Garder à l'esprit que c'est un tournoi amical n'ayant qu'un seul but : S'AMUSER!!!

Vie d'Église

Avec nos frères moines de Val Notre-Dame, nous sommes invités à entrer dans une prière qui est l'expression de notre désir de Dieu

« *Dieu fait de toi un être de désir et ton désir, c'est lui, Dieu !* »
Saint Bernard, *Traité de l'amour de Dieu*, VII, 22

Tu es désir de Dieu ! Quelle belle définition de l'être humain ! Quel écho fidèle à la parole du récit de la création : *Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance ».* […] ». *Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme.* (Genèse 1, 26a.27)

Tu es désir de Dieu ! Ne sois pas surpris(e), si les choses ne peuvent te combler, si tu restes toujours sur ton appétit, tu as été fait(e) pour plus, tu as été fait(e) pour Dieu !

Tu es désir de Dieu ! Ne sois pas surpris(e) si l'amour humain le plus beau aspire à plus encore, si ensemble vous sentez le besoin de vous tourner vers la Source véritable de tout amour. Vous avez été faits pour Dieu, pour que son amour au cœur de votre amour soit feu et lumière… pour que son amour rende votre amour capable de dépassement… pour que votre amour et son amour soient promesse et enchantement !

Tu es désir de Dieu ! Ne sois pas surpris(e) si le temps te semble éphémère, s'il passe trop vite et s'il t'échappe certains jours. Tu as été fait(e) pour l'éternité, pour une durée pleine de vie et de continuité. Tu as été fait(e) pour la joie d'un désir que Dieu seul peut combler tout en le gardant éveillé et en le rendant accueillant à plus encore !

Tu es désir de Dieu ! Ne sois pas surpris(e) si le temps te semble trop long et plein d'ennui d'autres jours, si tu te sens étouffé(e) par la monotonie et la répétition du quotidien. Tu as été fait(e) pour l'éternité, pour la vie avec un Dieu toujours nouveau, dont la beauté sera ta joie et son salut ton allégresse !

Voilà ce que tu es : *désir de Dieu !* Ce désir en toi, c'est la signature de Dieu, le sceau de Dieu, la marque de son amour. Ce désir en toi, c'est une capacité une ouverture, un appel. Ce désir en toi, c'est ta vocation à réaliser. Si tu choisis de l'écouter, il te conduira sur un chemin de vie !

Tu es désir de Dieu ! C'est ta grandeur et ta beauté !

Entretien donné par Mgr Yvon Joseph Moreau lors du pèlerinage 2022

Abbaye Val Notre-Dame
Église de Sainte-Anne

Démarche d'intériorité et de ressourcement à saveur cistercienne
Temps de silence, célébrations avec les moines, dîner avec certains moines, entretiens avec Mgr Yvon Joseph Moreau et Dom André Barbeau, père abbé, visionnement du film *Des hommes et des dieux*, et plus encore

Coûts : **90$**
Date limite d'inscription : **lundi 15 mai 2023**
à noter l'inscription est confirmée par le paiement
aucun remboursement à moins que le pèlerinage ne doive être annulé

à noter pour le dîner, chaque pèlerin apporte son lunch
pour le souper, on arrête au *Buffet des continents* (Trois-Rivières)
plusieurs lieux d'embarquement sur le territoire du diocèse de Ste-Anne

Pour inscription
https://forms.gle/xLr3XBikUojWe88V9

Les affaires Municipales…

OUVERTURE DU DÉPÔT DES MATIÈRES DANGEREUSES

542 ROUTE 204 ST-JUST-DE-BRETENIÈRES
TOUT PRÈS DES LIMITES DE NOTRE MUNICIPALITÉ ET CELLE DU LAC-FRONTIÈRE

Prendre note que pour le mois de mai, le site de dépôt des matières dangereuses sera ouvert les samedis, **06 et le 20 mai 2023, de 9h00 à 11h00**, en vue de disposer des résidus domestiques dangereux, fer, peinture, matériel informatique, batteries et autres déchets.

Il n'est pas possible de disposer de résidus domestiques dangereux et/ou ferrailles, en dehors de cette période.

Étant donné que ce service est offert seulement aux personnes ayant une propriété à Saint-Just-de-Bretenières, le responsable pourrait vous demander une preuve de résidence.
On vous conseille donc d'avoir en votre possession votre permis de conduire (résidence permanente) ou votre compte de taxes (propriétaires de chalet).

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

****

CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGERS
ATTENTION ATTENTION

« PRÉCISION SUR DÉFINITION DE MONSTRES OU ENCOMBRANTS »

Les contribuables de la Municipalité sont priés de prendre note que la cueillette des monstres ménagers sera effectuée **JEUDI, LE 08 JUIN 2023** .

Afin de vous assurer que vos objets lourds seront ramassés, il serait préférable que vous les déposiez au bord du chemin, la veille. De même, pour vous garantir que la cueillette de tous vos articles sera faite, nous vous prions de prendre connaissance de ce qui suit. La cueillette est prévue pour les monstres ménagers ou déchets encombrants. Les monstres sont des objets dont il est impossible de se débarrasser via le bac de déchets (bac vert) et plus précisément définis comme : les déchets qui excèdent 1,5 mètres de longueur ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes ou qui sont d'origine domestiques (monstres) tels que le mobilier, les objets et appareils ménagers usagers (ex : matelas, divan, fauteuil, chaise, armoire, bureau, base de lit, tapis, meuble de patio, toilette, évier, bain, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, lessiveuse, essoreuse, sécheuse, réservoir à eau chaude, barbecue au gaz propane sans la bombonne) et objets de débarras saisonnier (printemps, automne ex : toile de piscine, filtreur, balançoire, brouette, tondeuse, etc.) à l'exclusion des carrosseries automobiles, des rebuts de construction, des bouteilles de propane et des pneus. Précisons qu'il faut que ce soit d'une dimension et pesanteur acceptables pour permettre à 2 personnes de lever l'objet pour l'insérer dans le camion. On vous rappelle que tout le matériel électronique peut être récupéré et qu'à ce titre, vous pouvez disposer de votre télévision, ordinateur, console de jeux, cellulaire, etc. au dépôt des matières dangereuses de la Municipalité.

Nous vous incitons fortement à profiter de cette occasion pour faire un grand ménage et vous départir de tous les anciens meubles, appareils électriques et/ou autres objets lourds et inutiles qui encombrent sous-sol, grenier et arrière-cour. Comme vous le savez, en vertu de la réglementation du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il ne sera pas possible pour nous de ramasser vos pneus usagés.

Mousse mousse tes petites pattes!

Cher citoyen, citoyenne,

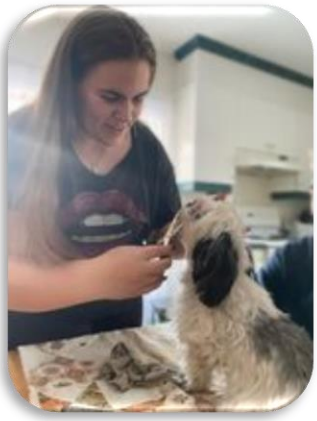

Je suis fière car depuis presque un an j'ai ouvert mon salon de toilettage.
Suite à la réussite de mon cours et obtenu mon Diplôme.

Ouvert Lundi, Mardi
et
Samedi en avant-midi.

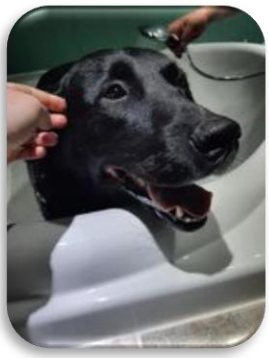

!!! Sur rendez-vous seulement!!!

Pour réserver votre place ou pour plus d'informations, veuillez me contacter au418-291-5442
ou via Messenger (Mousse mousse tes petites pattes).

Votre toiletteuse passionnée,
Myriam Goupil

Esthétique Automobile

• Lavage intérieur et extérieur
• Poussière de freins
• Cirage • Polissage
• Remise à neuf

12, rue Dubois
Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528
Cell. : 418 249-8041
Email : ericlac@sogetel.net

RÉSERVEZ MAINTENANT!

VENTE

PNEUS ET JANTES NEUFS OU USAGÉS POUR VOTRE AUTO OU CAMION DE TOUTES LES MARQUES

MENU DE LA POPOTE

SECTEUR SUD:

ST-JUST / ST-FABIEN
SAINTE-LUCIE/LAC-FRONTIÈRE

MERCREDI 3 MAI :

SOUPE DU MOMENT
POULET TERIYAKI AVEC RIZ ET LÉGUMES
GÂTEAU À L'ANANAS

MERCREDI 31 MAI:

POTAGE DU MOMENT
LASAGNE
GÂTEAU POUDING AU CHOCOLAT

MERCREDI 17 MAI:

POTAGE DU MOMENT
PÂTÉ CHINOIS
POUDING AU PAIN

Centre d'Entraide Familiale
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Suivez-nous sur Facebook
Informations: 418-469-3988

BONNE FÊTE À TOUTES LES MAMANS..

aux mamans du passé, aux mamans d'aujourd'hui, à celles de demain. Celles d'ici et d'ailleurs. Pensées vers les mamans seules, les mamans à qui manque un enfant, et toutes les mamans qui donnent le meilleur d'elles même, en faisant toujours tout ce qu'elles peuvent et c'est déjà beaucoup.

Réflexion…

Hâte-toi de m'exaucer, ô Éternel ! Mon esprit se consume. Ne me cache pas ta face ! Je serais semblable à ceux qui descendent dans la fosse. (Psaume 143.7)

Mais Dieu m'a exaucé, Il a été attentif à la voix de ma prière. (Psaume 66.19)

À la dérive

"Nous étions à la dérive depuis 18 jours. L'eau s'infiltrait toujours plus dans le petit bateau, secoué par plusieurs tempêtes. Nous avions faim et soif. De nombreux navires cargos passaient sans nous apercevoir. Il était inutile de ramer face à la force capricieuse du courant marin des Caraïbes.

J'étais sur le point de perdre mes forces et ma foi en Dieu, même si devant les autres je ne laissais paraître aucune faiblesse. Je n'étais plus d'humeur ni à chanter, ni à louer Dieu. Mes compagnons non-croyants, les yeux rivés sur moi, guettaient mon découragement.

J'ai prié instamment : "Seigneur, ma foi s'écroule ; si tu ne nous sauves pas aujourd'hui, je ne pourrai plus donner l'exemple. Tu me connais, je n'en peux plus !"

Ce matin-là, nous avons vu au loin une lumière s'approcher lentement de nous. C'étaient deux pêcheurs mexicains qui ramenaient leurs filets pris dans notre hélice. Ils nous avaient littéralement pêchés. C'est ainsi que nous avons été secourus.

Peu importe combien de jours l'épreuve a duré, et les circonstances terribles que nous avons dû traverser. Dieu a pris soin de nous. Nous devons être francs devant Dieu, sans vouloir montrer une force intérieure que nous ne possédons pas ; lui seul la renouvelle. Si quelques-uns attendent notre échec et notre désespoir, nous devons rester fermes dans la foi. Jésus ne nous mettra jamais à l'épreuve au-delà de ce que nous pouvons supporter. Même si nous paraissons aller à la dérive, les filets de son amour sont là pour nous secourir."

Église Chrétienne Évangélique
Adresse : 130, Route 204, St-Just
Téléphone : (418) 244-3010
Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740
Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: http://www.eglisechretiennestjust.net

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

Nos Commanditaires

AU BOIS D'OR
Restaurant-Bar-Motels-Station-Service
Service de traiteur et autres
399, route 204 - St-Just G0R 3H0
Tél: (418) 244-3669 /
Station-service et Fax: (418) 244-3669

QUINCAILLERIE M-A S.INC
Marc-André et Sylvain Bolduc, Propriétaires
172 rue Principale St-Just-de-Bretenières QC G0R 3H0
Tél: (418) 244-3554 Fax: (418) 244-3555

Matériaux. Plomberie. Peinture.
Électricité. Livraison

LES AMIS DE L'ENTRAIDE
Marie-Paule Bolduc, Présidente
Tél: 244- 3887
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JUST
Colette Poulin, Présidente
Tél : (418) 244-3544
Ginette Fortier, Trésorière
Tél: (418) 244-3703

Annie-Mô
Annie Mathieu, Propriétaire
415 Route 204, St-Just-de-Bretenières
Vente de nourriture pour animaux domestiques
Vente de chiens
Tél :418-244-3009

Desjardins
Caisse des Etchemins
Centre de services de Lac-Etchemin
1568- R, Route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
418 625-3741 1 888 325-3741
Télécopieur : 418 625-3743

BLEU & BON
Marie-Ève Vachon, Directrice des ventes
6 rue des Moulins St-Just G0R 3H0
marie-eve@bleuetbon.com
Bleuetbon.com
Tél : 418-244-3020
Cellulaire : 581-888-8590

MAC CONSTRUCTION
Alex Corriveau, Propriétaire
Entrepreneur général
Commercial, résidentiel, industriel
146 Rue Principale Ste-Justine G0R 1Y0
Bureau: (418) 383-5500 Fax : (418) 383-5503
Cellulaire : 418-313-8032
mac@sogetel.net

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE

130 Route 204
St-Just-de-Bretenières
G0R 3H0
Tél : (418) 244-3010
http://www.eglisechretiennestjust.net

JEANNINE LECOURS
Massothérapeute (Membre ATMDL, ANQ)
28, rue Dubois St-Just G0R 3H0
Kinésithérapie, Neuro-Énergétique, Nerf sciatique
Massage thérapeutique Maux de dos
Tél : (418) 244-3265

Le Bistreau d'érable
Produits d'érable
Cabane à sucre familiale
Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier
50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Nos Commanditaires

BOIS DAAQUAM INC.

370, route 204 – C.P 100
St-Just (Québec) G0R 3H0

Tél: (418) 244-3601 / Téléc. : (418) 244-3556

SCIERIE ARBOTEK INC.

Mario Legros, Président
46, route des Moulins St-Just

Tél: (418) 244-3691
Télec: (418) 244-3439

JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.

Entrepreneur en construction
Résidentiel et commercial

Tél: (418) 244-3266 / Téléc. : (418) 244-3645
Cellulaire: (418) 625-9495

DAMES FERMIÈRES DE ST-JUST

Bernadette Tanguay, Présidente
418-244-3267
Colette Poulin, Secrétaire

Tél: (418) 244-3544

LA FABRIQUE DE ST-JUST

210-B Principale
St-Just-de-Bretenières
G0R 3H0

Tél :(418)244-3610

LA VILLA DES SAGES

2 Rue des Moulins St-Just G0R 3H0
La tranquilité de l'esprit
Johanne Ferland , Propriétaire

Tél : (418) 244-3665 (418)245-3536

TRANSPORT AOJ ROY

Transport Scolaire/Déneigement
Sébastien Roy, Propriétaire
242, Rue Principale St-Just-de-Bretenières

Tél:418-244-3778 Cellulaire : 418-291-2724

transportaojroy@hotmail.com

GARAGE SIMON LAGRANGE

Mécanique générale et petits moteurs
Lave-auto
243, rue Principale, St-Just G0R 3H0
Tél. : (418) 244-3859 Fax : (418) 244-3852
garagesimonlagrange@sogetel.net

LNTP NOTAIRES INC.

Patrice NADEAU, Caroline POULIOT
Nathalie LAFONTAINE & Audrey BÉDARD
Notaires et conseillers juridiques
135-8, rue Principale, Ste-Justine (Qc) G0R 1Y0

Tél : (418) 383-5051 Télec : (418) 383-5050
www.lntpnotaires.com

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

Cessionnaire de Me Francine Baillargeon, Notaire

Me SABRINA LAMONTAGNE
1574, route 277, Suite B,
Lac-Etchemin QC
G0R 1S0

Téléphone: (418) 625-5657 Télécopieur: (418) 625-5659
s.lamontagne@notarius.net

PAT FORESTERIE

Excavation résidentielle & commerciale
Service de tamisage terre et gravier
Installation septique
Chemins forestiers
238 Rue Principale, St-Just. G0R 3H0

Tél : (418) 244-3217 Cell : 418-249-8666
Télécopieur: (418)-244-3344

D.L.S. Soudure inc.

GÉNÉRATRICE • ALUMINIUM • STAINLESS • ETC.

Daniel Lamontagne
365 B, route 204
St-Just-de-Bretenières (Québec) G0R 3H0

Cell. : 581-764-8285

VOTRE CALENDRIER À CONSERVER…

Mai 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	**2**	**3**	4	**5 Messe**	**6** Ouverture du dépôt des matières dangereuses 9h:00 à 11 h:00
7	**8**	**9 Popote**	**10**	**11**	**12**	**13**
14 **Fête des Mères**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19** **Date de tombée de la Sarracénie**	**20** Ouverture du dépôt des matières dangereuses 9h:00 à 11 h:00
21 Messe **Souper dansant Age D'Or**	**22** Journée nationale des patriotes	**23**	**24**	**25** Assemblée Générale Et Souper Pour Les Membres De L'Âge D'or	**26**	**27**
28	**29**	**30**	**31**			

⬅Cueillette des ordures

⬅Bibliothèque
Mardi 14 h :00 à 15h :00
Mercredi 18h :30 à 19h :15

⬅Réunion du conseil

Santé-Forme
⬅ En Semaine, Du Lundi Au Vendredi Inclusivement,
Entre 15 H 30 Et 7 H Le Lendemain Matin
Et Sur 24 Heures Les Fins De Semaine.

⬅Cueillette des matières recyclables